



### Contexte

Le parcours de formation PREPA CLES AVENIR « FLE » a pour objectif de : **Découvrir le secteur de l'HÔTELLERIE / RESTAURANT et les métiers qui recrutent / Construire et valider un projet professionnel en France / Renforcer les compétences linguistiques.** Ce parcours doit permettre à un public non francophone, éloigné du marché du travail, de se préparer à accéder à un emploi, à une formation qualifiante ou à l'alternance. A travers la découverte des métiers de la branche professionnelle HR qui recrutent, la consolidation des compétences de base et le travail sur les savoir-être professionnels, les stagiaires seront amenés à élaborer, construire puis valider leur projet professionnel. L'accent sera mis sur le développement des compétences linguistiques. L'objectif est d'amener les stagiaires au niveau A2 (CERCL) oral à l'issue de la formation.

### Pré-requis

- > En recherche d'emploi de plus de 16 ans de niveau 4 maximum (Bac), inscrit ou non à Pôle emploi,
- > Être volontaire et motivé pour s'inscrire dans un parcours de formation visant à terme l'insertion professionnelle,
- > Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfant, transport, santé, etc.),
- > Pour les personnes étrangères, avoir un titre de séjour autorisant à travailler et dont la durée de validité leur permette de suivre la totalité de la formation.

### Durée

- > Période de formation : 450 h / Période en entreprise : 280 h
  - > Durée totale de la formation : 730 h
- (Le positionnement et l'entretien individuel permettent d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées)

### Tarifs

- > FORMATION : Prise en charge dans le cadre du PACTE régional 2023-2026 PRÉPA CLÉS AVENIR et est financée par la région Pays de la Loire et le Fonds Social Européen (FSE).
- > REMUNERATION : Selon le contrat de formation, la législation en vigueur et statut à l'entrée

### Modalités d'accès

#### PUBLIC

- > Ce parcours s'adresse aux demandeurs d'emploi non francophones ou ne maîtrisant pas la langue française et n'ayant pas validé un projet professionnel en France. Le niveau de langue requis pour entrer en formation est le niveau A1 oral.

#### RECRUTEMENT

- > Positionnement et entretien individuel : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau de maîtrise initial, des compétences et des objectifs à atteindre
- > Etablissement d'un contrat Pédagogique et d'une convention, d'un planning adapté à la situation du participant

### Objectifs de la formation

- **Construire son projet professionnel et définir son plan d'action au travers :**
  - > D'un SAS au cours duquel seront notamment réalisés les tests de positionnement pédagogiques et la signature du contrat individuel de formation (CIF) et le montage du dossier de rémunération permettant de valider administrativement l'entrée définitive en formation.
  - > De plusieurs modules obligatoires qui pourront varier et être personnalisés : La découverte des secteurs et des métiers qui recrutent (visite d'entreprises, immersion sur plateau technique, présentation des formations qualifiantes sur le territoire), plusieurs stages en entreprises, la connaissance de soi, la mobilité, le travail sur les compétences orales et écrites en langue française à visée professionnelle, les techniques de recherche d'emploi (dont plateforme régionale pour l'emploi), la formalisation du projet professionnel
  - > De modules optionnels
  - > D'un accompagnement post-formation de 3 mois

### Délai d'accès

- > Entrées et sorties permanentes tout au long de l'année et/ou selon dates de sessions définies avec le financeur : nous contacter

### Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.  
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

### Méthodes utilisées

- > Après la phase de SAS, le processus d'identification puis de validation du projet professionnel s'effectuera à l'appui d'un parcours de formation comprenant : ① Une approche pédagogique modulaire, multimodale, portant sur le développement d'une ou plusieurs compétences (Français, maths, numérique...) contextualisées au secteur HR, ② Un plateau technique (**CUISINIER / SERVEUR / AGENT DE RESTAURATION**) ③ Des immersions en entreprise
- > Pédagogie : Personnalisation et individualisation des apprentissages / Collectif et ½ groupes / Contenus et rythmes de formation adaptés / Suivi des progressions pédagogiques en continu / Approche référentielle « métiers » et Compétences / Centre de ressources multimédia / Entretiens Individuels / Présentiel et/ou e-learning

### Modalités d'évaluation

- Suivi des progressions avec livret d'Evaluation tout au long du parcours de formation / Suivi de stage en entreprise – Préconisations en lien avec l'entreprise ; La validation du projet pourra se faire : devant un jury professionnel et/ou lors d'un entretien tripartite.

